

# ASSOCIATION "FONDATION JULIE"

23 route de Barembach, 67130 SCHIRMECK

inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de SCHIRMECK

site internet : [www.ass-fondation-julie.org](http://www.ass-fondation-julie.org)

courriel : [fondation-julie@tiscali.fr](mailto:fondation-julie@tiscali.fr)

Février 2007

Chers adhérents,

Merci pour votre soutien, nous avons dépassé les 7 000 adhésions.

Notre assemblée générale s'est tenue le 17.11.2006 à Schirmeck.

Parmi les points à l'ordre du jour : rapport moral, rapport d'activités, bilan financier, rapport du comité jeunes, élection du comité.

Le rapport d'activités reprend les moments forts de l'année 2006 :

- Participation aux rencontres parlementaires à Paris, sur le thème de la prison
- Mars : réunion publique à la salle des fêtes de Schirmeck
- Avril : Rencontre avec MM. TOURNIER et COLIN
- Juin : Journée souvenir « 24 h de sport pour montrer qu'on y pense encore »
- Juillet : Rencontre avec Philippe RICHERT, sénateur, suite au rapport du Sénat sur les centres fermés
- Octobre : Participation à l'émission « Pièces à conviction » sur France 3, sur le sujet : « Récidive, peine perdue »
- Novembre : Etude et avis de l'association sur le rapport du député Jean Paul GARRAUD

De la discussion qui s'ensuit dans la salle ressort essentiellement que la force de l'AFJ est son attitude digne et respectueuse des lois, plutôt que d'avoir choisi une action avec des coups d'éclat qui ne manqueraient pas de décrédibiliser l'association.

Les 7000 adhérents de l'association prouvent bien le soutien de toutes ces personnes aux idées défendues par l'association, et surtout l'idée principale qui est de demander que les individus les plus dangereux fassent l'objet d'un enfermement à vie.

Rappel : Vous trouverez le compte-rendu et les rapports complets sur le site internet de l'association.

## **Projets 2007 :**

- L'AFJ a interpellé les candidats à l'élection présidentielle pour avoir leur avis sur nos revendications et nos idées. L'UMP et le PS nous ont donné une réponse qui nous encourage à poursuivre nos efforts car la perpétuité réelle ne fait toujours pas partie de leurs projets, ni même de leurs préoccupations prioritaires.
- Participation à l'émission « La voix est libre » sur France 3 Alsace, diffusée le 24 février, sur le sujet « Les tueurs en série »

- 19 février : Rencontre avec Josiane BIGOT, magistrate auprès de la Cour d'Appel de COLMAR, ex-présidente de Cour d'Assises, ex-juge pour enfants, présidente de l'association THEMIS

- 14 mars : Participation au débat organisé par l'Association Nationale des Juges d'Application des Peines, à Paris, sur le thème du « JAP, un acteur au cœur de la politique pénale ? »

- 30 juin : Journée commémorative de la disparition de Julie organisée par le comité jeunes. Tout n'étant pas entièrement défini à ce jour, vous serez avertis ultérieurement des détails par voie de presse.

Le comité jeunes est en train d'élaborer le programme de cette journée sur le thème de l'art. La manifestation se déroulera au centre ville de SCHIRMECK. Ateliers artistiques dans l'après-midi, soirée tartes flambées et animation musicale seront les principales animations.

A retenir : l'organisation d'une marche entre RUSS et STEINBACH, lieu de la disparition de Julie. Votre présence prouvera à la famille et aux amis de Julie que vous ne l'oubliez pas.

### **Le procès**

Et enfin, moment fort et chargé d'émotion pour l'AFJ et la famille de Julie, l'ouverture du procès de Pierre BODEIN. La durée prévisible est de 3 mois.

Dans l'impossibilité de vous donner une date exacte, nous vous recommandons de suivre l'actualité pour savoir quand commencera le procès.

L'AFJ vous invite à participer à une manifestation silencieuse le jour de l'ouverture du procès, et vous propose pour marquer votre soutien aux 3 familles :

- un rassemblement massif devant le Tribunal de STRASBOURG, rue Jacques Kablé, (déplacement par vos propres moyens).

Toutes les personnes désirant se joindre à nous, adhérents ou non, sont les biens venues. Vous pouvez en faire part à votre famille, vos amis, vos voisins, vos collègues,

- de faire parvenir, si vous le souhaitez, à l'adresse de l'AFJ, une carte postale de soutien aux familles de Jeanne-Marie, Hedwige et Julie, et ceci dès maintenant. Nous remettrons aux familles l'ensemble des cartes postales.

**L'Association Fondation Julie compte sur la présence du plus grand nombre d'entre vous devant le Tribunal, pour marquer votre soutien aux familles et à nos revendications. Une mobilisation importante montrera une fois de plus que nous sommes nombreux à nous préoccuper de notre sécurité.**

LE COMITE

P.S. :

- toute nouvelle adhésion est possible soit en nous communiquant les coordonnées du nouveau membre sur papier libre ou sur le site internet,

- merci de nous donner votre adresse internet, cela nous évitera des frais d'affranchissement.